

22
Decembre 1993

LOUS MITIEYS D'AZUR

BULLETIN D'INFORMATION



LE MOT DU MAIRE

Comme toutes les autres communes, AZUR subit la crise économique qui secoue notre pays. Les taux d'intérêts, encore beaucoup trop élevés, ralentissent l'investissement.

Seules, deux réalisations ont pu être menées à leur terme cette année: réfection et irrigation de la pelouse du stade et réfection de la chaussée du centre bourg. Tous les autres projets dorment dans les dossiers. Pourtant, certains seraient indispensables: toilettes publiques, insonorisation de la salle des fêtes. Faute de salle polyvalente, les Archers sont obligés d'en louer une à Moliets.

Vous trouverez par ailleurs le montant des dépenses que devra engager la Commune pour le traitement des eaux usées. AZUR étant situé dans un site inscrit, nous devons nous conformer à toutes les prescriptions concernant la protection de l'environnement. La charge sera lourde et quelques résidences supplémentaires nous aideraient à amortir cet important investissement.

Notre commune ne peut espérer l'installation d'industrie. Seul, le tourisme directement (taxe de séjour) ou indirectement (construction résidences secondaires) peut nous aider à mieux supporter les nouvelles charges mais aussi à maintenir l'activité de nos artisans locaux et aider nos jeunes agriculteurs par la vente directe de bons produits. Cet apport saisonnier nous permet également d'avoir un bar et trois restaurants ouverts toute l'année.

Beaucoup de petits villages de l'intérieur nous envient: eux qui parfois ont recours à la collectivité pour maintenir un bar-tabac.

Situés à 7km de l'océan, nous devrions profiter davantage de notre situation géographique. Une piste cyclable est très demandée pour rejoindre celle de Léon à Seignosse. Elle ne pourra être réalisée sans une coopération intercommunale avec Messanges et Moliets.

Les Associations ont réalisé une bonne animation. La dernière née, Foot Loisir apporte un divertissement hebdomadaire pour les jeunes et pour quelques spectateurs qui assistent aux matches. Tout ceci, comme pour toutes les autres Associations, sans subventions importantes de la Municipalité. Une fois de plus, je félicite tous ces dirigeants bénévoles qui sacrifient leur temps de loisirs et quelquefois même un peu d'argent pour faire vivre ces Associations.

Au seuil de la nouvelle année, je souhaite la prospérité pour notre Commune et, à tous les administrés, un avenir heureux.

2

EN FEUILLETANT LE REGISTRE DES
DELIBERATIONS

Tarifs gîte pour 1994:

juillet et août: 1 600F par semaine
Juin et septembre: 900F "
Hors saison: 800F " + frais de chauffage

Camping municipal saison 1993:

La saison a été médiocre: si juillet est considéré comme un mois convenable, août a été très décevant. Pour 1994, les efforts seront accentués sur la publicité par dépliants, par minitel. Un fax sera acheté et l'informatique mise en place pour une meilleure gestion.

Tarifs 1994:

- Camping: 1 voiture et 1 emplacement 26,30F
- Voiture supplémentaire: 8,25
- Eau et électricité 11,30
- Personnes adulte 14,20
 enfants - de 10ans 8,25
- Chien: admis en laisse 6,20
- Garage mort:
 14 juillet - 15 août 55,10
 Autre période: 26,25

Taxe de séjour: 1,50F par jour et par personne à partir de 10 ans. Les aires naturelles de camping et les campings à la ferme restent à 1F.

Le Conseil décide d'attribuer une prime équivalente à 1/12 du salaire total perçu à Mesdames Vaté et Labat, personnel qui n'a pas de régime indemnitaire.

Budget supplémentaire du camping:

Fonctionnement: 151 022F et investissement: 138972F

Service eau:

A compter du 1er janvier 1994, il y a lieu d'établir un budget spécifique. La loi impose un nouveau régime de tarification des redevances eau qui comprendra:
- un montant calculé en fonction du volume réellement consommé par l'abonné.
- une partie fixe annuelle par abonné indépendante de la consommation (le régime forfait est supprimé).

Budget: le Conseil approuve le budget équilibré en section de fonctionnement à la somme de 293 622F et 116 259F en investissement.

Tarifs pour l'eau: abonnement: 250F par an
prix du m³: 4 F
compteur: entretien 60F.

Ouverture ou fermeture dépose ou repose 70F.

D'autre part, toute infraction concernant les compteurs d'eau encoure des peines graves pouvant aboutir à une action judiciaire.

Les abonnés qui n'ont pas réglé 48h après une lettre de rappel auront le compteur fermé. Le prix de la réouverture est de 200F.

Service assainissement:

Comme pour le service eau, à compter du 1er janvier 1994, il y a lieu d'établir un budget spécifique. La loi impose un nouveau régime de tarification des redevances d'assainissement qui comprendra:
- un montant calculé en fonction du volume réellement consommé par l'abonné.
- une partie fixe annuelle par abonné indépendante de la consommation (le régime forfait est supprimé).

Budget: le Conseil approuve le budget équilibré en fonctionnement à 251 753F et 116 259F en investissement.

Tarifs: Commune: Abonnement 100F
 m³ consommé 5,50F
SAUR Abonnement 100F
 m³ consommé 1,82F

Chaque abonné paiera pour la redevance assainissement 200F d'abonnement et 7,32F par m³ consommé. Il faudra ajouter 5,50 % de TVA.

Budget supplémentaire de la commune:

Fonctionnement: 321 165F

Investissement: 138 972F

Informations diverses:

Voirie: un mode de financement a été présenté par M Le Conseiller général concernant la route de Moliets-Azur. D'autre part, la commission doit examiner les problèmes concernant la visibilité dans les différents carrefours.

Vente de pins: un lot de 1389 poteaux et de 629 pins ont été mis en vente le 4 novembre 1993 pour la somme de 301 500F HT.

Mini-golf: une autre gestion devrait être proposée en 1994.

Niveau eaux du lac: Le niveau du lac varie sensiblement du fait de la manipulation du barrage situé sur la commune de Soustons. Le Conseil Municipal demande à être informé de ces manoeuvres.

Stade: l'Association a peint les vestiaires du stade. Nous les félicitons et les remercions.

Le Conseil municipal a acheté la parcelle appartenant à Monsieur Labatut (bordure terrain Martin) pour la somme de 4 000F (215m²).

Messieurs Fridmann et Fesancieux demandent l'extension de l'éclairage public, route du stade. Un devis est demandé.

L'Association départementale des Combattants, prisonniers de guerre et CATM des Landes propose de faire du 16 octobre la date anniversaire souvenir de ceux qui sont tombés en AFN au lieu du 19 mars.

Mme Doussy Paulette informe qu'elle ne fera pas valoir ses droits à la retraite à la fin de l'année scolaire 93-94.

Monsieur Moreau Jean-Paul occupera le logement laissé vacant par M.Roquefère à compter du 15 décembre. Bienvenue à Azur.

L'association Cadence est dissoute.

Heures d'ouverture de la Poste: Le Conseil municipal affirme son opposition à toute réduction de la plage horaire d'ouverture du bureau d'Azur et demande le maintien d'un service public performant et égalitaire dans notre commune. La Direction de la Poste a pour projet de réduire les heures d'ouverture des guichets au public.

Plan d'occupation des sols: L'élaboration du plan d'occupation des sols est bien engagée. Il devrait aboutir dans les prochains mois.

Réception fête des mères:

Elle aura lieu au mois de mai avec remise de médailles aux mères de familles nombreuses (plus de 4 enfants).

Réception association:

Elle se déroulera courant janvier. Ce jour-là, sera également prévu le début de l'exposition photos tant attendue si l'on en croit beaucoup d'Azuriens. Près de 500 photos ont été répertoriées qui retrace la vie à Azur de 1900 à nos jours. On y retrouve tous les enfants d'Azur nés depuis 1900 qui ont fréquenté l'école. On peut suivre l'évolution du village, les manifestations, ce qui en général a fait d'Azur ce qu'il est.

Un grand merci à tout ceux qui ont contribué à obtenir ce résultat. La date exacte de la manifestation vous sera communiquée mais d'ores et déjà toute la population sans exception est invitée. Un vin apéritif sera offert à tous.

L'exposition pourra être visitée pendant plusieurs jours aux heures d'ouverture du secrétariat.

Repas de Noël:

Le repas organisé par la commission communale d'action sociale s'est déroulé le 19 décembre 1993 dans la salle des fêtes. Comme d'habitude, le chevreuil était offert par les chasseurs. Au nom de tous les anciens, nous les remercions.

Présents: Mesdames DUmora, Servissolle, Cayuëla, Darracq, Barrère, Daleau, Bedat, Moresmau.
Messieurs Duler, Laussu, Piécourt, Goalard, Fontagné, Barrère, Brutails, Roulet, Daleau,
Lahary, Charlier, Bedat, Fernandez.
Absent excusé: M.Lacaze, Maire.

Articles bulletin municipal: devront être déposés au secrétariat avant le 10.12.93.

Subventions 94: Idem à 1993 sauf

- Vent du large: un plus est souhaité (3000F actuellement)
- Archers: 3000F pour frais électricité (salle entraînement Moliets)

Réception 94: Fête des mères: courant mai avec remise des médailles de famille nombreuse.
Association: en janvier avec l'exposition photo.

Souhaits et problèmes des associations:

- salle souhaitée: organisation de lotos, de repas, bals, mariages et utilisation par les Archers.
- acoustique de la salle des fêtes actuelle et problèmes sol.
- Vestiaire stade: chauffe-eau à réviser, peinture à l'intérieur à réaliser, vitres cassées.
- Local pour entreposer le matériel du Comité des fêtes.

Gestion cuisine par association:

Recette 93: 1710F.

Inconvénients lors de la réservation (responsable non prévenu).

Fuite eau et robinet cassé.

Location salle des fêtes: coût trop élevé pour les Azuriens

Responsable année 1994: Comité des fêtes, Daleau Alain.

Problèmes rencontrés pour le paiement de la location de la cuisine : en 1993, tout le monde n'a semble t'il pas payé.

PS: Beaucoup de personnes surtout à l'extérieur d'Azur, ont été indignées d'avoir trouvé la Mairie fermée lors de la tournée des cyclotouristes le jour du téléthon. Personne n'était là pour les accueillir. Si aucune association locale ne prend cette journée en charge, le Conseil décidera des mesures à prendre pour organiser cette collecte.

FOOT LOISIR

La section continue son chemin et dispute des matchs amicaux pratiquement chaque week-end maintenant. Il faut du temps pour améliorer le collectif et cela ne se fait pas sans mal. L'impulsivité de certains jeunes et leur manque d'écoute alors qu'ils ont beaucoup à apprendre, sont difficiles à maîtriser et il faudra discipliner tout cela et que chacun prenne des initiatives. Néanmoins il faut continuer dans la bonne voie et tout le monde doit s'y employer au mieux. "Tous ensemble, tous ensemble..."

Bilan sportif 1993

- 26 matches disputés dont 16 à domicile:
- 6 victoires
- 4 nuls
- 16 défaites

Programme 1994

janvier: le 9 ou le 16: Azur Bayonne fc

le 23 : Pontonx Azur

le 30: Peyrehorade Azur

Il y aura 3 matches par mois en moyenne jusqu'en juin;
Sportivement parlant, l'équipe à Azur se comporte bien avec les opposants pendant et après les matches.

Nous souhaitons la présence nécessaire d'un public chaleureux à Azur pour motiver la section.

Merci à la Municipalité pour son aide et Bonne Année à tous les Azuriens.

L'ASSOCIATION PAROISSIALE

L'Association paroissiale d'Azur composée de :

Président: M. Bedat Jean

Trésorière: Mme Cayuëla Anne Marie

Secrétaire: Mme Milhau Jocelyne

vous fait part des prochaines activités prévues pour la nouvelle année en espérant vous y retrouver très nombreux.

Le dimanche 6 mars, kermesse de la Paroisse d'Azur, Messe à 11h suivie du repas familial traditionnel à 12h dans la salle des fêtes.

Nous envisageons également d'organiser une journée basquaise dimanche 17 juillet avec à 11h Messe animée par une chorale basque. Apéritif et repas champêtre.

L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES

L'Association des parents d'élèves vous fait part du renouvellement du bureau.

Présidente: Mme Calcos Liliane
Trésorière: Mme Daleau Cathy
Secrétaire: Mme Mansenau Maryse

Cette nouvelle année, le carnaval des trois communes aura lieu à Messanges le 5 mars.

La kermesse scolaire se déroulera à Azur les 11 et 12 juin 1994.

L'ACCA

Lors de l'assemblée générale, deux nouveaux membres ont fait leur entrée au sein du Conseil d'administration: MM Laussu Jacques et Daleau Alain. Le Bureau a été remodelé et se compose de:

Brutails Patrick: Président

Roulet André: Vice-Président

Barrère Jean-Claude: Secrétaire

Daleau Alain: Secrétaire adjoint

Lacaze Michel: Trésorier

Laussu Jacques: trésorier adjoint

Membres: Bernos Jacques, Goalard Jean, Lalague Jean-Pierre, responsable des cultures à gibier.

L'ACCA délivre 74 permis, 86 cartes de membres de droit à 180F et 15 cartes de membres facultatifs à 550F. Ceci est la principale des ressources. La subvention communale correspond en partie aux droits encaissés sur les permis. Le budget des cultures à gibier s'équilibre avec la subvention de la Fédération qui est de 7000F pour plus de 5 ha et surtout grâce au bénévolat pour tous les travaux réalisés. Les inscriptions aux battues permettent de rembourser les bracelets.

Le gibier sédentaire:

Quelques perdreaux lâchés lors de l'ouverture ont côtoyé de nombreux faisans.

Saison plus que convenable pour le lièvre, après des prises minimales l'année dernière.

Les migrateurs:

Saison exceptionnelle pour les bécasses qui ont séjourné dans nos forêts pendant près de deux mois. Les alouettes sont passées en très grand nombre et ont filé vers le sud aidées par le vent. Quant aux palombes, nous avons assisté au grand "déballage". Poussés par le vent du nord, de nombreux gros vols ont obscurci le ciel à plusieurs reprises. Il y a bien longtemps que nous n'avons pas vu de pareils passages. Certaines d'entre elles ont choisi notre région pour passer l'hiver.

Un nouvel arrêté préfectoral interdit de les tirer dans les champs de maïs ramassés à partir du 1er décembre.

Le gibier d'eau

Saison moyenne et irrégulière tant pour les oies que les canards, seule satisfaction le retour des faulques en grand nombre.

Les battues se sont bien déroulées puisqu'elles sont déjà terminées. Le plan de chasse a été respecté: 2 cerfs, 3 biches et 15 chevreuils ont été abattus. Deux d'entre eux ont été offerts au CCAS.

Juste avant l'ouverture, l'ACCA de Moliets s'est jointe à nous pour un repas qui s'est déroulé dans une ambiance toujours cordiale et chaleureuse, le menu affichait du cerf.

Le traditionnel méchoui a eu lieu le 27 novembre et a réuni un grand nombre de chasseurs et leurs épouses. Les chefs cuisiniers méritent nos félicitations pour ces deux repas succulents.

Rappel: fermeture du lièvre le 25 décembre, lapin le 16 janvier.

AUX ARCHERS

Le 2ème semestre 93 a été marqué par 3 rendez-vous pour les Archers dont un magistral, le Championnat du monde Junior.

9,10,11 juillet:

Le championnat de France de tir en campagne avait lieu à Semur en Auxois. Seule, Nathalie Lahary représentait la Compagnie. Elle est revenue avec une honorable 5ème place. Pépé 4ème l'an passé, n'a pu se déplacer trop pris par la préparation du Championnat du monde.

19 août 1993:

Championnat de France jeune de tir en campagne à Chambly. Quatre jeunes tireurs étaient qualifiés, Jean Lamoliate, Gilles Larrère, Thierry Lahary chez les Benjamins et Eric Lahary chez les Minimes.

Eric 2ème l'an passé à égalité de points avec le 1er, ne termine que 37ème. Des problèmes dus à sa croissance ont perturbé sa technique de tir et sa confiance durant la saison, l'empêchant de défendre correctement ses chances. Mais la surprise est venue des benjamins puisqu'ils terminent respectivement 10ème Jean, 13ème Thierry, 15ème Gilles, confirmant ainsi leur excellente saison.

26,29 août 1993:

Championnat du Monde junior à Moliets. Ces championnats ont été une réussite totale pour l'équipe organisatrice (+ de 100 personnes) au sein de laquelle figuraient plusieurs Azuriens (archers ou simples bénévoles). Pépé était maître d'oeuvre du terrain et Alain Daleau responsable du tableau de marque.

Quant au stade municipal, il a permis aux jeunes tireurs de s'entraîner avant le début de la compétition. Quelle n'a pas été la surprise des Azuriens le lundi 29 août après-midi quand ils ont vu les Japonais faisant leur footing quotidien dans le village en saluant tout le monde sur leur passage.

Sur le plan sportif, les Français dominant leur sujet le 1er jour, ont littéralement explosé le lendemain, terminant 6ème en individuel et 4ème par équipes. Serait-ce un mal français de faire le plus gros du travail pour tout laisser échapper à la fin (voir l'équipe de France de football)

Mais alors que la compétition battait son plein à Moliets, il y avait encore des tireurs sur le terrain d'Azur. Des yeux avertis ont pu reconnaître l'équipe de France senior de tir à l'arc avec à sa tête le champion olympique Sébastien Flute. L'air des Landes leur a fait du bien; ils sont champions du Monde par équipes devançant en finales les grands favoris, les Coréens.

Maintenant la nouvelle saison a débuté, les archers d'Azur brigueront de nouveaux succès, on peut leur faire confiance.

Dates à retenir

10 avril: tir en campagne à Couchitre.

1er mai: championnat de ligue de tir nature

12/13 mai: fita-round à Moliets.

Comme de coutume, les Archers d'Azur passeront dans les maisons pour présenter leurs vœux et le calendrier 94 à la fin de l'année et remercient d'avance les Azuriens de l'accueil qui leur sera fait. Voir plus loin les résultats des archers.

LE COIN DES RETRAITES

Après deux mois d'été sans activités, les Retraités d'Azur ont été heureux de se retrouver le 18 septembre pour une nouvelle sortie d'une journée à Ibardin d'abord pour le shopping et un bon repas dans une venta, à Saint Sébastien ensuite pour flâner dans la vieille ville et monter au Monte Igueldo afin d'admirer le superbe panorama sur la baie de la Concha, sous un soleil radieux.

Le mercredi 20 octobre réunissait tous les membres du club dans la salle des fêtes pour un après-midi bien apprécié de tous autour d'un bon pastis landais.

Nouveau voyage le jeudi 18 novembre organisé sur le thème

de la palombe, avec la visite du village d'Arcangues, un arrêt dans les ventas de Dancharia, un autre dans la cité de St Jean Pied de Port.

Un plantureux repas était servi à Iholdy, avec salmis de palombe, à la suite duquel l'autobus amenait tout son monde au col d'Osquich célèbre pour la chasse à la palombe. Le retour à Azur s'effectuait par un passage à Sauveterre et Salies de Béarn.

Une bien belle et bonne journée pour clôturer l'année 93!

Quelques dates à retenir:

- Assemblée générale: 5 janvier 94
- Repas du Club: 26 janvier 94
- Gouter des merveilles: 16 février 94
- Repas des asperges: 18 mai 94.

Meilleurs voeux et bonne année à tous!

CORRESPONDANT SUD-OUEST

Depuis février 93, Michel Fontagné, rue neuve 40140 Soustons. Tél. 58412103, à votre disposition tous les matins, pour rédaction. Prévoir de donner les articles une semaine avant la parution désirée si possible.

Suite de l'article sur les Archers d'Azur: les résultats :

Fédéral championnat des Landes

- Débutant jeunes:
1er Laudouard Sébastien
3ème Daleau Guillaume
- Débutant hommes:
1er Reguéro Tony
- Débutant dames
2ème Daleau Cathy
- + de 18 ans dames:
Lahary Sylvie: 1ère
Lahary Marie Claire : 2ème
Lamouroux Paule: 3ème
Réguero Agnès : 4ème

- de 18 ans dames: Lahary Nathalie 1ère
- Minime: Lahary Eric 1er
- Benjamin: Larrère Gilles 1er
Lamoliate Jean 2ème

FIELD

- Retour trophée des Pyrénées à Azur
+ de 18 ans dames : Lamouroux Paule 3ème
- de 18 ans dames: Lahary Nathalie 1ère
Minimes hommes: Lahary Eric 1er
Benjamins hommes: Lahary Thierry 1er
Larrère Gilles 2ème
Lamoliate Jean 3ème

- Championnat de France Field
- de 18 ans dames: Lahary Nathalie 5ème
- minimes hommes: Lahary Eric 25ème
Benjamin hommes: Lamoliate Jean 10ème
Lahary Thierry 13ème
Larrère Gilles 15ème

- Aller trophée des Pyrénées au Muret:
+ de 18 ans dames: Lahary Marie-Claire 4ème
Minime homme: Lahary Eric 1er
Benjamin homme: Lamoliate Jean 1er
Lahary Thierry 2ème
Vétéran homme: Lahary Jacques 1er

- Par équipes de club:
Azur
Lahary Eric 1er
Lamoliate Jean
Lahary Jacques

LE COMITE DES FETES

9

L'assemblée générale a eu lieu le samedi 4 décembre 1993.
Le Bureau a été renouvelé pour la saison 1994

- Président: Dülér Jean-Michel
- Vice-président: Deroo Sébastien
- Trésorière: Barrère Sylvie
- Trésorier adjoint: Fernandes Pierrot
- Secrétaire: Charlier Christian
- Secrétaires adjoints responsables des jeunes: Doussy Pascal, Bernos Jean-Michel.

Le Comité des fêtes a été créé le 22 décembre 1932 par M. Lalagüe Ernest Michel, les statuts n'ayant pas été renouvelés à la Sous-Préfecture, depuis 1938 par M. Daleau Elie, l'assemblée a voté à l'unanimité la modification des statuts de l'Association.

La saison 93 a été très bonne financièrement grâce à l'excellent travail dans un bon esprit de tous les bénévoles dévoués au fonctionnement du Comité et, bien sûr, grâce aussi au temps qui est toujours avec nous pour nos fêtes d'été en plein air.

Nous remercions toutes les personnes qui ont participé à nos diverses animations sans qui rien ne serait possible.

Pour l'année 94, le programme sera sensiblement le même:

- un loto en février avec des lots plus importants que l'an passé.
- la cavalcade le 12 mars.
- le repas de la maïade le 1er mai.

Le Comité des fêtes vous présente ses meilleurs vœux pour l'année nouvelle.

L'ETAT - CIVIL

Naissance:

Lescarret Antoine Zyggi le 27.08.93

Roux Cyril le 28.08.93

Lescarret Cassiopée le 26.10.93

Nos félicitations aux parents et meilleurs vœux de bonheur.

Mariage:

Caunègre Guillaume et Valérie Prévost le 3.09.93

Félicitations aux parents et meilleurs vœux de bonheur.

Décès:

Cazadiou Marcel le 26.10.93 "Piroulet" nous manque déjà.

Commarieu Marie le 8.11.93

Destanque Marie le 28 11 93

Maenner Jean le 13 12 93

Toutes nos condoléances aux familles éprouvées.

xxxxxxxxxxxxx

La Commission "relation avec les Associations et animation" souhaite une excellente santé à tous les Azuriens en 1994.

Bonne année à tous.

18

18

18

18

18